

Les synthèses de l'Auran

L'économie locale à l'épreuve d'un ralentissement à venir ?

BAROMÈTRE DE CONJONCTURE EMPLOI DE LA MÉTROPOLE NANTAISE

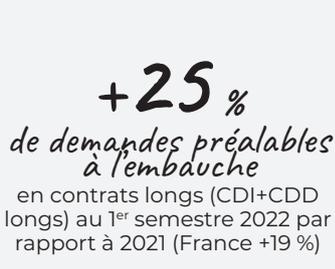
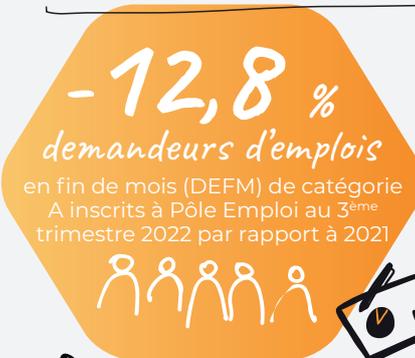


Malgré la reprise épidémique fin 2021 et la contraction du PIB au 1^{er} trimestre, l'économie française en 2022, bénéficie encore des derniers effets de rattrapage des ralentissements occasionnés par la pandémie. Localement, la métropole nantaise et sa zone d'emploi connaissent encore des hausses dans leurs effectifs d'emploi et un taux de chômage toujours largement en deçà de la moyenne nationale.

Pour autant, les difficultés structurelles de recrutement perdurent dans le bassin nantais. En 2022, plus de deux projets de recrutements sur trois peinent à aboutir, pour de multiples raisons : manque d'attractivité des postes, freins périphériques à l'emploi, inadéquation entre les emplois proposés et les compétences des candidats.

Plusieurs signaux pointent vers un retournement de conjoncture prochain. Les problématiques d'approvisionnement perdurent, impactant de nombreuses entreprises qui peinent à honorer leurs commandes et subissent les surcoûts du stockage de produits intermédiaires. Et surtout, les tensions géopolitiques entre la Russie et l'Union Européenne depuis la guerre en Ukraine exacerbent l'inflation galopante sur l'énergie, qui se répercute désormais sur l'ensemble des prix. La Banque Centrale Européenne a fortement resserré les conditions de crédit à partir de l'été, par la hausse de ses taux directeurs. Par ailleurs, 2022 marque le début des remboursements des prêts garantis par l'État, ce qui peut impacter les petites entreprises fragilisées. Ces facteurs dégradent marges et capacité d'investissement des acteurs privés comme publics, qui sont contraints de repositionner leurs prévisions d'investissement, et engagent à court terme et marche forcée des démarches d'économies d'énergie.

Chiffres clés SUR LA MÉTROPOLE NANTAISE



L'activité reste soutenue dans la zone d'emploi de Nantes au premier semestre 2022

Un territoire proche du plein emploi, au sein d'une région dynamique

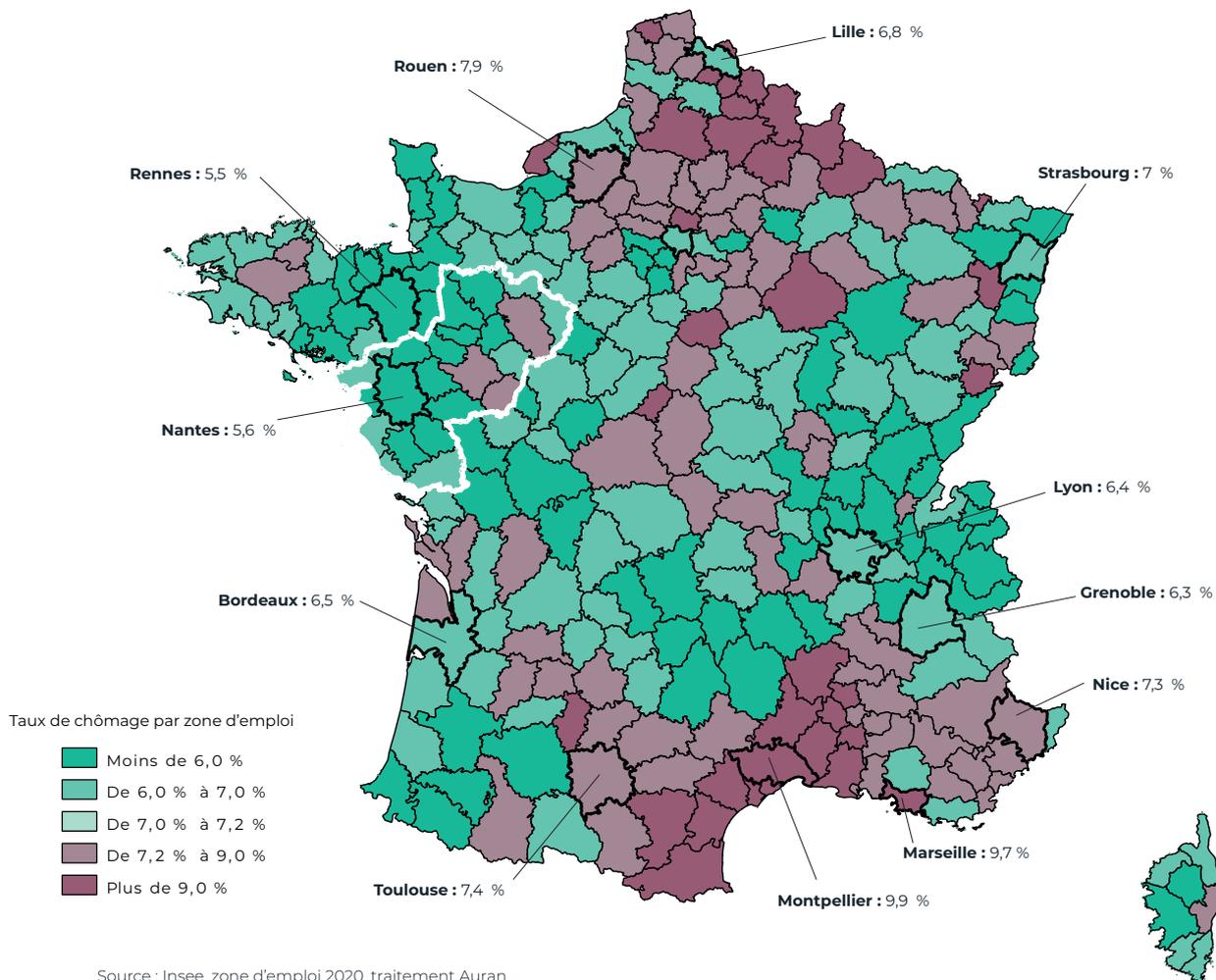
Au deuxième trimestre 2022, le taux de chômage s'élève à 5,6 % dans la zone d'emploi de Nantes, soit l'un des plus bas de France. En France, le chômage retrouve le niveau d'avant la crise de 2009, à 7,2 % (hors mayotte). Les Pays de la Loire et la Bretagne figurent parmi les régions aux dynamiques d'emploi et chômage les plus favorables. En Loire-Atlantique, la zone d'emploi d'Ancenis est celle qui présente le plus faible taux de chômage, au second semestre 2022 suivie de Nantes et Châteaubriant. Bénéficiant des effets de la métropolisation, le bassin d'emploi de Nantes profite d'une démographie porteuse. Le territoire accueille de nombreux nouveaux actifs (+13 645 habitants par an ces six dernières années dans l'aire d'attraction de Nantes, dont 67 % à Nantes Métropole).

Taux de chômage par zone d'emploi en Loire-Atlantique

	T1 2021	T2 2021	T1 2022	T2 2022
Nantes	6,7 %	6,3 %	5,5 %	5,6 %
Saint-Nazaire	7,7 %	7,3 %	6,4 %	6,3 %
Pornic	7,2 %	6,8 %	5,9 %	5,7 %
Ancenis	5,1 %	4,8 %	4,2 %	4,3 %
Châteaubriant	6,2 %	6,0 %	5,5 %	5,7 %
Loire-Atlantique	6,9 %	6,5 %	5,7 %	5,8 %

Source : Insee, zone d'emploi 2020, traitement Auran

Taux de chômage au 2^{ème} trimestre 2022 par zone d'emploi

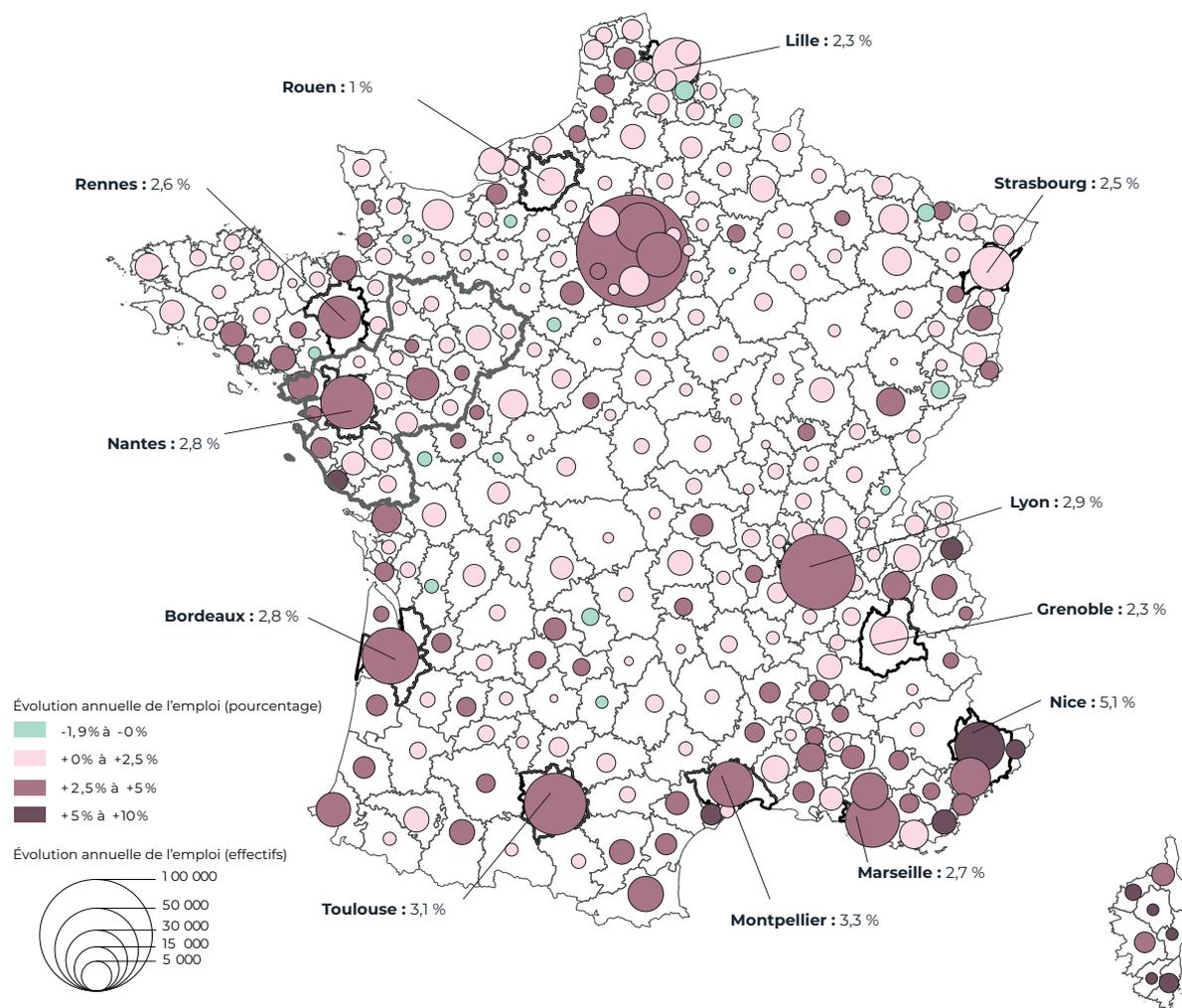


Le nombre d'emplois continue de croître sur le territoire mais de premiers signes de ralentissements se font sentir

Son tissu économique diversifié constitue également un atout important. Les activités présentes (liées à sa démographie) représentent 63 % de l'emploi dans la métropole (en hausse de + 8 % sur les six dernières années) dans le commerce, administration publique, construction, tourisme, culture et loisirs, enseignement, santé... Côté emplois productifs, la dynamique de ces dernières années a été plus soutenue encore (+ 14,5 % en six ans), portée par les fonctions métropolitaines et le tertiaire supérieur (numérique, ingénierie et études techniques...). Le territoire s'appuie aussi sur un socle industriel encore important, diversifié et qui se positionne sur des marchés aux débouchés porteurs (agroalimentaire, aéronautique, équipements industriels, navale...).

Le premier semestre 2022 confirme la reprise de l'activité et laisse derrière les chocs de la crise sanitaire. En juin 2022, les effectifs d'emploi salarié privé progressent de 2,8 % dans la zone d'emploi de Nantes sur un an, à un rythme plus élevé qu'au niveau régional et national (+2,5 %). Pour autant, l'emploi décélère, avec seulement + 0,3 % localement entre les deux derniers trimestres, soit un peu moins qu'au national (+0,4 %). Ce ralentissement s'explique pour partie par le décrochage de l'intérim, qui se replie de 2,4 % au niveau régional en juin 2022.

Évolution annuelle de l'emploi au deuxième trimestre 2022, par zone d'emploi



L'emploi salarié privé par secteur d'activité (données brutes, hors emploi intérimaire)

	Nantes Métropole		ZE de Nantes	Pays de la Loire	France
	Effectifs au T2 2022	Evolution annuelle (en %)			
Emploi salarié privé	284 011	+3,0 %	+2,8 %	+2,5 %	+2,5 %
<i>Industrie</i>	24 326	+0,6 %	+1,3 %	+1,2 %	+0,7 %
<i>Eau - énergie - déchets</i>	5 779	+2,1 %	+2,1 %	+2,1 %	+0,9 %
<i>Construction</i>	18 597	+0,6 %	+0,2 %	+1,4 %	+1,0 %
<i>Commerce</i>	41 715	+1,0 %	+1,1 %	+1,1 %	+1,5 %
<i>Transport - logistique</i>	23 040	+0,3 %	+0,3 %	+0,8 %	+1,1 %
<i>Hébergement, restauration</i>	13 426	+7,7 %	+7,7 %	+8,8 %	+8,9 %
<i>Information, communication</i>	30 318	+6,7 %	+6,7 %	+6,9 %	+5,1 %
<i>Finance, assurance, activités immobilières</i>	21 677	+2,5 %	+2,5 %	+2,6 %	+0,6 %
<i>Activités spécialisées, scientifiques, techniques</i>	31 810	+7,4 %	+7,3 %	+5,7 %	+4,3 %
<i>Services administratifs, soutien</i>	23 039	+5,3 %	+4,8 %	+5,0 %	+4,5 %
<i>Administration publique, enseignement</i>	11 378	+1,1 %	+0,5 %	+1,2 %	+1,9 %
<i>Santé humaine et action sociale</i>	26 291	+1,1 %	+0,6 %	+1,2 %	+1,2 %
<i>Arts, spectacles et activités récréatives</i>	5 162	+3,3 %	+5,1 %	+9,0 %	+9,7 %
<i>Autres activités de services</i>	7 453	+2,8 %	+2,4 %	+2,1 %	+2,4 %

source : Acooss Urssaf - données brutes traitement Auran

Dans la métropole nantaise, l'emploi salarié privé progresse de 3 % par rapport à juin 2021 (hors emploi intérimaire). Témoins de la surchauffe sur le recrutement, les déclarations préalables à l'embauche (DPAE) en contrats longs (CDI ou CDD de plus d'un mois) dans la métropole nantaise progressent de 25 % sur le premier semestre (+19 % au niveau national).

Les secteurs du tertiaire supérieur (information, communication, numérique, études techniques, finance), qui pèsent près de 30 % de l'emploi salarié privé, contribuent le plus significativement à la hausse de l'emploi.



L'hébergement et la restauration retrouvent et dépassent le niveau d'avant-crise ce trimestre, plus tardivement que les autres secteurs du territoire. En effet, en 2021, les effectifs étaient encore largement en deçà de ceux de 2019, à cause des fermetures administratives plus nombreuses et plus longues lors de la crise sanitaire. Par ailleurs, ce secteur aux conditions de travail difficiles est structurellement confronté à un turn-over très élevé. Depuis la crise sanitaire, les difficultés de recrutement sont encore plus exacerbées qu'habituellement, dans tout le département. Enfin, sur la métropole, le dynamisme de 2019 n'a pas été retrouvé, notamment sur l'événementiel d'affaire, ce qui a impacté la filière hôtelière. C'est ce secteur qui est néanmoins le plus dynamique sur les déclarations d'embauches (+ 3 500 contrats longs par rapport au S1 2021 dont 75 % en CDI, et + 8 200 contrats courts).

Les secteurs du transport, de la logistique, de la construction et de l'industrie sont les plus à la peine, avec un emploi presque stable. Les fortes tensions sur les recrutements s'y font ressentir, ne permettant pas aux entreprises de se renforcer autant qu'elles le souhaiteraient. Pour ces secteurs, presque quatre recrutements sur cinq sont jugés difficiles dans le bassin d'emploi nantais contre un sur trois au niveau national. L'intérim, fortement présent dans ces secteurs, connaît également ce trimestre un fort ralentissement. L'ORCI, observatoire des compétences industrielle dénombre dans son enquête annuelle des besoins en recrutement dans l'inter-industrie plus de 6 000 projets de recrutement à venir au second semestre 2022 en Loire-Atlantique. Ces projets concernent une grande diversité de métiers, mais 6 projets sur 10 concernent des métiers d'opérateurs (dans la maintenance, l'assemblage mécanique, usinage, ou dans la manutention), qui sont parmi les métiers les plus en tensions en région, alors même que le niveau de formation et d'expérience métier requis est peu élevé.



Des baisses d'inscription perceptibles dans le service public local de l'emploi

■ L'insertion des demandeurs d'emploi les plus facilement employables favorisée par la pénurie de main d'œuvre

En septembre 2022, près de 29 000 demandeurs d'emploi étaient inscrits en catégorie A à Pôle emploi sur le territoire métropolitain. Un chiffre en baisse, localement (-13 %) comme au national (-11 %). Toutes catégories confondues, 63 232 personnes sont inscrites à Pôle Emploi, soit une diminution de 8,3 % depuis un an. La moitié des inscrits est donc proche de l'emploi, en activité réduite.

Profils des demandeurs d'emploi de catégorie A de la métropole nantaise au 3^{ème} trimestre 2022

	Effectifs au T3 2022	Évolution annuelle (en %)	Évolution annuelle (en eff)
DEFM A	28 933	-12,8 %	-4 240
moins de 25 ans	3 961	-19,9 %	-987
entre 25 et 49 ans	18 820	-11,4 %	-2 413
50 ans et plus	6 152	-12,0 %	-840
Hommes	14 853	-13,9 %	-2 390
Femmes	14 080	-11,6 %	-1 850
DELD	10 026	-23,1 %	-3 004
Non DELD	18 907	-6,1 %	-1 236
Bénéficiaires obligation d'emploi	2 932	-6,0 %	-187
Non Bénéficiaires de l'OE	26 001	-13,5 %	-4 053
Bénéficiaires RSA	8 160	-9,5 %	-861
Non bénéficiaires RSA	20 773	-14,0 %	-3 379
Indemnisés	15 922	-7,1 %	-1 216
Non indemnisés	13 011	-18,9 %	-3 024

Les demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) sont les personnes inscrites à Pôle emploi et ayant une demande au cours du dernier jour du mois et tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi :

Catégorie A : DEFM sans emploi, n'ayant exercé aucune activité au cours du mois et tenus de rechercher un emploi.

Demandeurs d'emploi de longue durée : les DELD sont les personnes inscrites à Pôle emploi depuis un an ou plus.

Source : Pôle emploi - données brutes, traitement Auran

Les diminutions les plus fortes concernent encore ce trimestre les demandeurs de longue durée DELD (-23 %) et les jeunes (-20 %) en catégorie A. Au premier semestre 2022 cette baisse atteignait même 30 % sur les DELD. Un chiffre important qui peut s'expliquer en partie par la surchauffe sur le recrutement.

Mi-2020, l'heure était au rebond, les entreprises ont relancé leurs embauches et recherchaient des personnes opérationnelles pour accompagner la reprise d'activité rapide. Néanmoins, dès la fin d'année 2021, les déséquilibres habituels de tensions sur le recrutement refont surface. Cependant, face à des opportunités nombreuses, et avec des préoccupations croissantes de qualité de vie, les candidats se montrent plus sélectifs vis-à-vis des conditions de travail et des rémunérations. Aussi, les entreprises en tension sont incitées à travailler leur attractivité (salaires, conditions de travail, horaires, avantages, politique de ressources humaines et de recrutement, communication...) et sont également amenées à faire du recrutement plus inclusif, qui concerne les demandeurs de longue durée.

Autre facteur, les demandeurs d'emploi de longue et de très longue durée ont aussi bénéficié d'actions d'accompagnement spécifiques dans le cadre du « Plan de réduction des tensions de recrutement » (1,4 milliards d'euros) déployé par l'État à partir d'octobre 2021. Enfin, les nouveaux dispositifs d'indemnisation de la réforme de l'assurance chômage de 2019 (dont l'entrée en vigueur avait été reportée avec la crise covid à mi 2021) s'appliquent désormais, ce qui peut avoir des effets d'accélération sur les sorties d'inscriptions.

Mais des difficultés toujours présentes pour les plus éloignés de l'emploi

Les acteurs de l'insertion à Nantes Métropole de la Mission Locale, du PLIE et des Unités Emploi constatent un nombre d'inscriptions en diminution. Signe également d'une relative amélioration, le nombre d'allocataires du RSA sur le territoire est repassé sous la barre des 29 000 ménages, soit le niveau de janvier 2019.

Publics suivis par la Mission locale, le PLIE et les Unités emploi de la métropole nantaise au premier semestre 2022

	T1 2022	Évolution annuelle	T2 2022	Évolution annuelle
Nombre de jeunes en contact avec la Mission locale	12 028	+ 39 %	10 408	+ 7 %
dont nombre de jeunes reçus en entretien	4 311	-10 %	4 027	-11 %
dont nouveaux inscrits	903	-17 %	692	-23 %
Nombre de personnes accompagnées par le PLIE	1 287	-1 %	1 402	-1 %
Nombre de début d'accompagnement	135	-23 %	119	+ 2 %
Nombre de personnes accompagnées par les Unités emploi	1 908	+ 4 %	1 846	-3 %
Nombre de début d'accompagnement	263	-12 %	232	-18 %

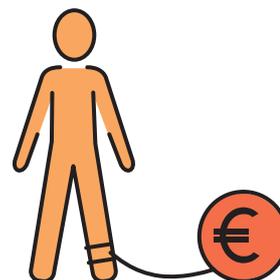
Source : ATDEC Mission locale et PLIE de Nantes Métropole et Conseil Départemental de Loire-Atlantique, traitement Auran



Néanmoins, sur le terrain les acteurs de l'insertion évoquent des sorties toujours nombreuses en créations d'entreprises, aux taux de survie à cinq ans souvent incertains. Les deux formations les plus suivies par les DEFM sont d'abord celles comprenant le volet sur la création d'entreprise et des bilans de compétences. De plus, les acteurs de la formation indiquent observer ces derniers mois une hausse des interruptions de formations en cours, même courtes. Le tandem d'opportunités d'emploi dans les secteurs en forte tension plus nombreuses et le contexte d'inflation incite les personnes les plus précaires à un retour rapide à l'emploi, au détriment parfois de leur qualification, puisqu'elles ne vont pas jusqu'à la certification de leurs apprentissages.

Une désaffection des formations « Visa métiers » pilotées par la Région des Pays de la Loire s'observe également, alors que ce dispositif vise à former les demandeurs d'emplois au plus près des besoins des entreprises implantées sur les territoires. Pour les demandeurs d'emploi, les formations aux services aux personnes en action sociale, santé et l'hôtellerie-restauration sont les premières formations métiers les plus suivies sur le territoire. Pour autant ce n'est pas tant les problèmes d'adéquation emploi compétence que l'attractivité des postes qui expliquent les tensions persistantes dans ces secteurs. La fidélisation des salariés est l'enjeu majeur de ces secteurs aux conditions de travail souvent éprouvantes.

Enfin, indépendamment des améliorations de conjoncture, les freins d'accès à l'emploi d'une partie des demandeurs les plus fragiles sont toujours présents. Les causes sont diverses et peuvent être multiples : non maîtrise de la langue, problèmes de garde d'enfant, handicap, addictions, victimes de violences, problèmes de santé, déficit de confiance après des années d'inactivité, faibles diplômes et parcours scolaires fragmentés, problématiques de mobilités (certes moins élevées sur la métropole que dans le péri-urbain). Pour ces publics fragiles, l'accompagnement sur-mesure est indiqué, implique souvent de longs parcours et de mettre en œuvre des politiques de recrutement plus inclusives. Si les entreprises semblent à nouveau prêtes à y consacrer des moyens, faute de candidats, le seront-elles encore dans quelques mois alors que plusieurs signaux pointent vers un retournement des tendances actuelles ?





Une économie sous pression en 2022, au devant d'un retournement de conjoncture

🍷 L'inflation continue d'accélérer en 2022

Évolution de l'indice des prix à la consommation (IPC, glissement annuel)



Source : Insee, données à Octobre 2022 – traitement Auran

Depuis la fin des années 80, l'inflation, c'est-à-dire la hausse généralisée et durable des prix des biens et services, est restée basse en Europe. En France, elle oscillait entre 0 et 4 % par an, mais elle a brusquement augmenté au second semestre 2021, pour atteindre en octobre 2022 + 6,2 % sur un an, selon l'Insee. La France reste en dessous du niveau de la zone euro (+ 10,6 % en octobre 2022) et dans certains petits pays européens, les plus dépendants des importations de gaz russe notamment, l'inflation atteint même 20 % et plus.



LES PROJECTIONS MACROÉCONOMIQUES

La Banque de France a communiqué en décembre 2022 ses perspectives de croissance du PIB français. Elle prévoit deux scénarios, l'un de croissance faible de 0,8 %, l'autre de faible récession de - 0,3 % en 2023. C'est plus pessimiste que sa publication de juin, où elle envisageait encore une croissance de 2 %. Des incertitudes quant à la durée des tensions en Europe de l'Est et de leurs impacts expliquent ce changement.

Source : Banque de France, projections macroéconomiques, décembre 2022

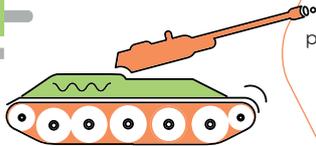
La commission européenne a également annoncé en novembre que l'Union européenne, la zone euro et la plupart des pays membres devraient entrer en récession dès le dernier trimestre 2022.

LA HAUSSE SOUDAINE DE L'INFLATION EST DUE À LA CONJONCTION DE PLUSIEURS FACTEURS :



L'AUGMENTATION DES PRIX DE L'ÉNERGIE

L'élévation des prix de l'énergie est la principale composante de l'inflation actuelle (pour plus d'un tiers). Elle est liée à de multiples facteurs : nature des contrats, tensions et accords géopolitiques, investissements dans des technologies et des projets d'infrastructures, maintenance sur le parc nucléaire en France, effets de chaînes des prix entre les différents marchés de l'énergie... La volatilité des prix de l'énergie est importante, et les épisodes actuels sont pour partie liés à des facteurs conjoncturels. Pour autant, l'épuisement des énergies fossiles va durablement mettre les prix de l'énergie sous pression dans les prochaines décennies.



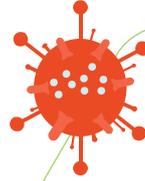
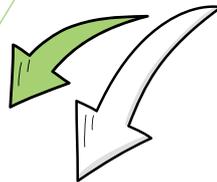
EFFET CHOC DE LA GUERRE EN UKRAINE

Depuis février 2022, l'intervention militaire russe en Ukraine paralyse l'économie du pays. La baisse des exportations ukrainiennes (céréales, huiles, minerais) tarit l'offre sur ces marchés, déjà sous tensions, ce qui pousse encore plus les prix à la hausse. Les sanctions économiques contre la Russie obligent également de nombreux pays à réorganiser leurs approvisionnements énergétiques (gaz). Un processus complexe et coûteux, qui participe à faire monter les prix de l'énergie.



EFFET DE LA RELANCE BUDGÉTAIRE MASSIVE

Afin de soutenir les entreprises et les revenus des ménages, de nombreux pays ont déployé des programmes d'aides, et l'Europe a suspendu son pacte de stabilité et de croissance, aux critères limitant déficits et endettement des États membres. Ainsi, en France, les dépenses publiques ont augmenté de 5 % en 2020 et de 4 % en 2021. Des hausses concomitantes à des baisses d'impôts. En 2022 et pour 2023, les programmes d'aides se poursuivent et les chantiers de transitions écologiques prennent de l'ampleur. Ces dépenses publiques participent à la relance forte de l'activité économique en 2021 et 2022 et donc indirectement à la pression inflationniste.



EFFET POST CRISE SANITAIRE

Après deux ans de pandémie, le niveau d'inflation était bas. Des tensions inflationnistes ont débuté avec le rebond de l'activité, la demande s'exprimant soudainement et très fortement dans certains secteurs (bâtiment, industrie, numérique). Les entreprises ont rapidement épuisé leurs stocks, et le rétablissement des chaînes d'approvisionnement a été complexe (politique zéro covid en Asie, sensible hausse des tarifs de fret...). Une demande plus forte rencontrant une offre réduite a donc favorisé les hausses de prix. Des surcoûts liés au stockage des produits intermédiaires ou en attente de finition sont apparus dans l'industrie et de la construction.



LA BAISSSE DU COURS DE L'EURO GÈNÈRE DE L'INFLATION IMPORTÉE

La baisse de l'euro a commencé en 2021 et s'est accélérée sur le premier semestre 2022. C'est le dollar américain qui sert de monnaie de référence d'échange sur le marché mondial, notamment pour l'importation des énergies fossiles. La dépréciation de l'euro par rapport au dollar entraîne un renchérissement du coût des importations.



Pour contenir l'inflation, la Banque Centrale Européenne a fortement resserré les conditions de crédit à partir de l'été, par la hausse de ses taux directeurs. La hausse rapide des prix et des dépenses de fonctionnement, couplée à des coûts de financement plus élevés, dégradent marges et capacité d'investissement des acteurs privés comme publics. Certains sont donc contraints de repositionner leurs prévisions d'investissement, et/ou de les réorienter en priorité sur les chantiers d'économies d'énergies.

Tous les acteurs économiques concernés, mais certains sont plus exposés

Une vulnérabilité accrue des ménages modestes



Les ménages voient leur pouvoir d'achat et leur confiance s'éroder, sur le premier semestre 2022, et la consommation chute au niveau national, entraînant une baisse de PIB sur le 1^{er} trimestre. Au 3^{ème} trimestre, le revenu disponible brut des ménages s'améliore, sous l'effet des revalorisations du point d'indice de la fonction publique et de la hausse du Smic et des pensions de retraite, des prestations familiales, et d'aides exceptionnelles ciblées.

Pour autant, face à l'inflation et l'arrivée du froid de l'hiver, les ménages modestes, les précaires, les sans-abris et mal logés sont particulièrement exposés. L'alimentation et l'énergie représentent l'essentiel de leurs dépenses, bien souvent sur des produits déjà d'entrée de gamme en prix. Sans épargne, sans postes de dépenses de substitution (loisirs, biens de consommation) réservés aux plus aisés, les ménages pauvres n'auront pas d'autres choix que le rationnement et les aides sociales. Avant la crise sanitaire, selon l'Insee, 35 400 ménages (12,2 %) étaient pauvres¹ à Nantes Métropole en 2019. C'est moins que la moyenne nationale métropolitaine (14,5 %) mais plus que dans l'ensemble de la Loire-Atlantique (10,1 %).

D'une crise à l'autre, les entreprises naviguent à vue



Dans son enquête estivale auprès des chefs d'entreprises de Loire-Atlantique, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Nantes – Saint-Nazaire indique une stabilisation de l'activité sur le premier semestre 2022, après la frénésie de reprise de 2021. Cette tendance est conforme aux observations de la Banque de France en Pays de la Loire. Deux tiers des répondants bénéficient de hausses de commandes, avec des améliorations nettes des chiffres d'affaire dans l'industrie, le commerce de gros et des cafés-hôtels-restaurants.

Toutefois, malgré les hausses d'activités dans la plupart des secteurs, les trésoreries de presque une entreprise sur deux en Loire-Atlantique sont encore sous pression. En effet, dès 2021, les poussées inflationnistes se faisaient déjà sentir sur les matières premières (céréales, bois, métaux, composants, énergie...), ainsi que sur leur coûts de stockage et d'acheminement, principalement due aux désorganisations de la pandémie. La Banque de France indique que, dans la construction, les prix des devis ne cessent d'augmenter, d'environ 35 % de plus qu'avant la pandémie en Pays de la Loire.

Dans son enquête mensuelle, la Banque de France indique également qu'une entreprise sur quatre en octobre a été affectée par l'inflation sur l'énergie, dont 6 % fortement. Pour amortir les risques pour les entreprises les plus exposées, le gouvernement propose une aide pour les entreprises grandes consommatrices de gaz et d'électricité jusqu'à la fin décembre 2022. Selon les termes de leurs contrats avec leurs fournisseurs, ces entreprises sont plus ou moins exposées en 2022. La question de leur soutenabilité économique face à un marché de l'énergie qui va rester sous tension dans l'avenir se posera nécessairement pour nombre d'entre elles.



¹ Le taux de pauvreté correspond à la proportion d'individus appartenant à des ménages dont le niveau de vie (après transferts, impôts et prestations sociales) est inférieur au seuil de 60 % de la médiane du revenu disponible de l'ensemble de la population.

Pour les trois prochains mois, 35 % des entreprises s'attendent à un impact des hausses de prix sur leur activité (42 % dans l'industrie). Et puisque le salaire minimum suit les variations de l'inflation, une boucle prix salaire est également annoncée, avec les relèvements du successifs du Smic (+ 10 % en 2 ans au 1^{er} janvier 2023). Ces augmentations se diffusent pour partie au reste de l'échelle des salaires, notamment par le biais des négociations salariales de branche.

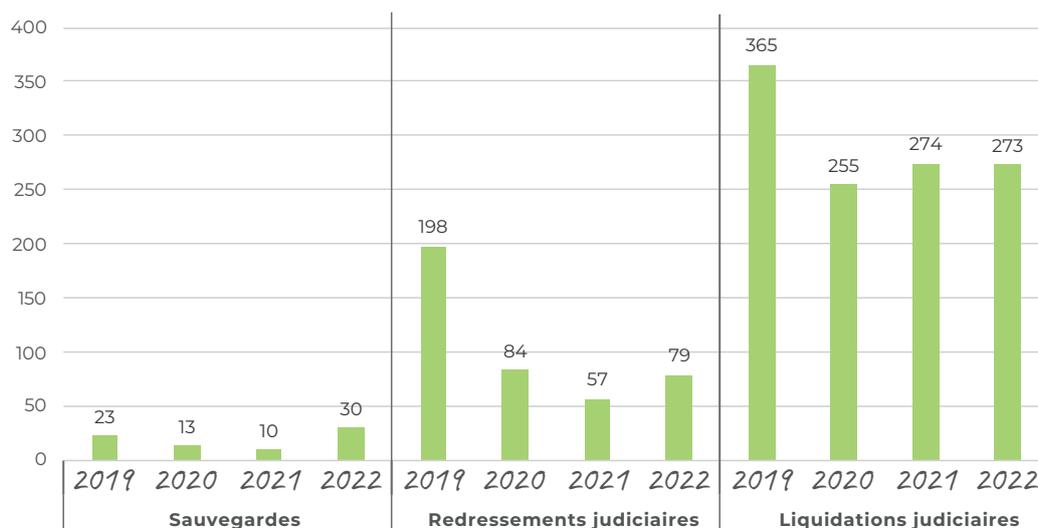
Pour la moitié des entreprises enquêtées par la CCI, l'inflation se répercute sur les marges et les trésoreries, au risque d'allonger les délais de paiement. Une tendance également observée par la Chambre des métiers et de l'artisanat, et l'Union des entreprises de proximité. Les risques de décrochage pour les petites entreprises sont donc nombreux, notamment dans l'artisanat, le BTP, la restauration. Au 3^{ème} trimestre, le niveau de confiance des chefs d'entreprises de Loire-Atlantique recule selon la CCI, hormis dans l'hôtellerie restauration du fait du rattrapage de la mauvaise année 2021. Le manque de visibilité conduirait certains chefs d'entreprise à revoir leurs projets d'investissement à la baisse, selon la Banque de France.

Vers une reprise des défaillances après 2 ans sous oxygène

Avec le « quoi qu'il en coûte » et ses plans de soutien et de relance, l'État français a mis en place des dispositifs permettant d'amortir la crise. Activité partielle, aides financières ciblées à destination des entreprises, prêts garantis par l'État, ont permis en 2020 et 2021 de préserver le pouvoir d'achat de nombreux ménages, la trésorerie des entreprises et de permettre la reprise rapide d'activité.

Ce soutien s'est accompagné d'un net repli des procédures collectives sur ces trois dernières années. Sur le premier semestre 2022, leur nombre au Tribunal de Commerce de Nantes reste encore en deçà de celui de 2019 (-35 % de procédures). Cette tendance est partagée au niveau national. Seul le nombre de sauvegardes² est supérieur à 2019. Cette mesure préventive intervient avant que l'entreprise en difficulté ne bascule en cessation de paiement. Cette hausse est en lien direct avec la fin des aides de l'État. En effet, mars 2022 marque le démarrage des remboursements des prêts garantis par l'État, prévu initialement sur cinq ans. Les entreprises en difficulté peuvent néanmoins demander à restructurer leur PGE en passant par la médiation du crédit, via un dispositif spécifique négocié entre l'État et les banques, qui permet notamment d'allonger la durée de remboursement jusqu'à 10 ans.

Procédures collectives au tribunal de commerce de Nantes, cumul janvier à août



Source : Tribunal de Commerce de Nantes – traitement Auran

² La procédure de sauvegarde s'adresse à une entreprise qui n'est pas en cessation des paiements et qui justifie de difficultés qu'elle n'est pas en mesure de surmonter. La sauvegarde facilite la réorganisation de l'entreprise pour permettre la poursuite de l'activité économique, le maintien de l'emploi et le règlement des dettes.

La restauration, l'artisanat de bouche, le bâtiment et les services à la personne sont les secteurs les plus concernés par les procédures, et ce de façon structurelle, alors même qu'ils sont à forts enjeux pour le territoire compte tenu du besoin en logement et des besoins croissants de services à la population. Face à l'inflation sur l'énergie et les matières premières, les difficultés d'approvisionnement, les difficultés de recrutement et la pression à la hausse sur les salaires, les entreprises les plus fragiles n'ont pas suffisamment de trésorerie pour affronter les baisses de régime et maintenir une activité soutenue. Le nombre de procédures va donc probablement continuer de croître les prochains mois.

Nombre de défaillances d'entreprises en Loire-Atlantique depuis 2006



Source : Banque de France, nombre de défaillances cumulées sur un an – traitement Auran

En 2022, les défaillances sont aussi d'ores et déjà reparties à la hausse. En Loire-Atlantique, la Banque de France dénombre 663 défaillances cumulées sur un an au 1^{er} octobre, soit 211 de plus qu'un an auparavant, mais encore loin du nombre de 2019 (860). Elles devraient néanmoins s'accroître dans les prochains mois.

Une dégradation des marges de manœuvres des collectivités territoriales

Alors que 2021 avait permis de reconstituer quelques marges de manœuvres financières des collectivités territoriales, l'inflation frappe durement leurs budgets en 2022 et 2023. Elles font en effet face à de nombreuses dépenses contraintes d'énergie compte tenu de leur mission d'accueil de public, d'enseignement, de transport public. À ces frais généraux s'ajoute la hausse de la masse salariale avec le relèvement du point d'indice de la fonction publique. Les dépenses de fonctionnement pour le bloc local augmenteraient en 2022 de près de 5 %, selon les prévisions de la Banque Postale, soit plus rapidement que les recettes (+ 3,2 %) augurant le retour d'un effet ciseau pour de nombreuses collectivités.

Un dispositif de compensation a été voté en urgence par les parlementaires pendant l'été dans le budget rectificatif mais il ne concernait qu'un très petit nombre de collectivités bénéficiaires, du fait de critères très restrictifs. Pour 2023, la loi de finance prévoit un élargissement du filet de sécurité énergétique, une hausse de la dotation globale de fonctionnement et la création d'un fond vert de plus de 3 milliards d'euros (sur 5 ans) pour soutenir le financement de l'investissement dans la transition énergétique. Pour autant, avec la dégradation de son épargne brute, le risque qui pèse sur le bloc communal est le report de certains investissements, et des dépenses d'entretien et de réparation, au risque de dégrader le patrimoine. Porteurs de l'investissement public local, les effets d'entraînement des chantiers portés par le public pourraient donc être retardés.

CONCLUSIONS & ENJEUX

L'année 2022 confirme le rebond qu'a connu l'économie locale en 2021. L'activité est toujours soutenue, même si de premiers signes de ralentissement se font sentir entre tensions sur les recrutements et sur les prix. Les problématiques de recrutement sont toujours très élevées sur le territoire. Pour y remédier, les acteurs du service public local de l'emploi renforcent leurs actions de formation et d'accompagnement des demandeurs d'emploi, notamment envers les jeunes, les demandeurs d'emploi de longue durée et les publics les plus fragiles. Les démarches de recrutement inclusif, mises en pause avec la crise sanitaire sont à nouveau à l'ordre du jour, face à la pénurie de candidats. La question de l'attractivité des métiers dans les secteurs aux rotations de main d'œuvre structurellement élevées (services aux personnes, nettoyage, garde d'enfant, santé, hôtellerie restauration, opérateurs peu qualifiés de l'industrie et de la logistique...) doit se poser pour enrayer durablement les besoins en main d'œuvre, alors que ces secteurs vont connaître une hausse des besoins compte tenu de la démographie dynamique du bassin de Nantes.

Des chocs exogènes ont récemment affecté l'économie mondiale (guerre en Ukraine, politique zéro-covid en Chine, canicule estivale...) et stimulent plus que jamais les tensions inflationnistes. Pour juguler l'inflation, un resserrement des politiques monétaires s'est engagé mi-2022 dans les économies occidentales, qui aura forcément des effets de freins aux dynamiques de développement local. À chaque crise ses risques mais aussi ces accélérations dans le changement ? La crise sanitaire a incontestablement permis un bond en avant dans la digitalisation des entreprises et l'avènement de nouvelles pratiques de travail. Les effets perceptibles du changement climatique avec les épisodes de canicule en été 2022 et la crise énergétique du second semestre semble constituer une bascule dans la prise de conscience des acteurs privés et publics de la nécessité d'une accélération des investissements en faveur d'une transition bas carbone et des pratiques de sobriété. Autant d'enjeux auxquels les politiques publiques territoriales vont devoir répondre dans les prochains mois, qui auront des effets d'entraînement sur l'activité économique et l'emploi des territoires.

Un observatoire copiloté avec Nantes Métropole, avec la participation de :

Région des Pays de la Loire, Conseil Départemental de Loire Atlantique, CARIF OREF, URSSAF des Pays de la Loire, Pôle emploi des Pays de la Loire, INSEE des Pays de la Loire, Chambre de Commerce et d'Industrie de Nantes – Saint-Nazaire, Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire, Chambre Régionale des Métiers de l'Artisanat des Pays de la Loire, Nantes – Saint-Nazaire Développement, Rectorat de Nantes, Gretha, Université de Nantes, Banque de France des Pays de la Loire, Tribunal de commerce de Nantes, ATDEC, Plan Local de l'Insertion et de l'Emploi de la métropole Nantaise, Maison de l'emploi de la métropole nantaise, Mission locale Nantes Métropole

Retrouvez cette publication et sa méthodologie sur le site internet de l'Auran : auran.org/publications

Insee – Conjoncture Pays de la Loire n°41 « *Emploi et taux de chômage quasi stables, l'activité ralentit en juillet* »

Urssaf des Pays de la Loire – Stat'ur n°51 « *L'emploi toujours en hausse au deuxième trimestre* »

Pôle emploi des Pays de la Loire septembre 2022 *Le marché du travail : chiffres clés*

Banque de France des Pays de la Loire – *Tendances régionales novembre 2022*

CCI Nantes Saint-Nazaire – Enquête de conjoncture juillet 2022 et enquête flash septembre 2022

Dossier piloté par Louise Charpentier et Mathilde Loget (Cheffes de projet) avec l'appui de l'équipe de l'Auran

Pour aller plus loin